



DOSSIER DE MUTATION

DEMANDE DE LICENCE A

RETOUR AU CLUB QUITTE
ARTICLE 57.2 DES REGLEMENTS GENERAUX

Le respect des dispositions de l'article 57.2 des Règlements Généraux doit obligatoirement être validé par la ligue d'accueil

A remplir obligatoirement par le (la) licencié(e) et à joindre au dossier de mutation.

Je soussigné(e)

NOM :

Prénom :

atteste sur l'honneur n'avoir joué qu'au seul club de :

après mon départ du club de :

pour lequel je demande à bénéficier d'une licence A pour retour au club quitté.

Fait à

Le

Certifié exact par le président du club d'accueil :

Nom : Prénom :

Avis de la ligue :